



VAL DE GARTEMPE



## ACTUALITES DES PARTENAIRES

### SAGE

BASSIN DE LA VIENNE

L'établissement public du bassin de la Vienne (EPBV) est créé depuis le 10 septembre 2007 par arrêté préfectoral. Il est de type syndicat mixte ouvert et composé des Régions Limousin et Poitou-Charentes, des Départements de la Vienne, de la Charente, de la Communauté d'agglomération de Poitiers et de celle du Pays Chatelleraudais.



La création de cette structure, compétente à l'échelle du bassin de la Vienne, s'inscrit dans la continuité de la démarche collégiale initiée, depuis plusieurs années par ces collectivités, en faveur de la gestion de l'eau notamment dans le cadre de l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des eaux (SAGE) du bassin de la Vienne approuvé en juin 2006.



S. LORIOT - lathus - 2005

L'EPBV a pour objet de favoriser la mise en œuvre du SAGE, mais également d'impulser et de soutenir d'autres démarches de gestion intégrée de l'eau, actuellement insuffisamment développées sur le bassin. Il assurera un rôle de coordination et d'animation des procédures de gestion intégrée de l'eau et favorisera leur promotion. Il aura une mission de conseil, d'assistance auprès des porteurs de projets et prendra en charge la maîtrise d'ouvrage d'études, voire, à titre exceptionnel de certains travaux notamment lorsqu'il n'existe pas de maîtrise d'ouvrage locale appropriée. Pour tous renseignements vous pouvez contacter [Stéphane LORIOT](mailto:Stéphane.LORIOT@region-limousin.fr) Région Limousin 05 55 45 54 46



## AGENDAS DES RIVIERES



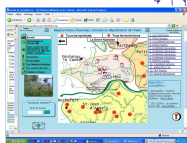
Dernière tranche de travaux du Contrat Restauration Entretien de l'Argenton et de ses affluents : la Communauté de Communes de l'Argentonnois présidée par Claude Ferjou a organisé une réunion publique au cours de laquelle le technicien de rivière, Guillaume Koch, a présenté les prochains travaux sur l'Ouère et la Madoire aux riverains. Ils seront réalisés pour la quatrième année consécutive par l'entreprise DERVENN. Par la suite un nouveau programme sera mis en place pour l'entretien à venir.



Vidange de l'étang de la Pouge : Réparti sur trois communes, Saint-Sauvent, Saint-Laurent-sur-Gorre et Saint-Cyr, d'une surface de 36 ha et faisant parti du réseau européen Natura 2000, l'étang sera vidangé du 3 septembre au 11 octobre sous la maîtrise d'ouvrage du conseil général de la Haute-Vienne, propriétaire du site, sous le contrôle de l'ONEMA, de la Fédération de pêche 87 et de la D.D.A.F 87. L'impact qualitatif est surveillé en aval par des prélèvements d'eau et une pêche de récupération du poisson se fera le 8 octobre. Lors de l'assec, des travaux de maintenance et d'entretien des berges seront effectués.



## INFO RESEAU



David Cinier de l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise quitte son poste d'animateur SAGE pour un autre dans la Région Rhône-Alpes. L'offre d'emploi est disponible sur le site [www.cpa-lathus.asso.fr/tmr](http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr) rubrique emplois et stages



Rappel : le Forum des Techniciens médiateurs de rivière se tiendra les 15 et 16 novembre à Lathus (86)